

G5 SAHEL



SECRETARIAT PERMANENT

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE
DEFENSE ET DE SÉCURITÉ DES ÉTATS MEMBRES DU G5 SAHEL

N'Djamena, le 18 Novembre 2015



RELEVÉ DES CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DES ÉTATS MEMBRES DU G5 SAHEL

1. La première réunion du Comité de défense et de sécurité des États membres du G5 Sahel (CDSG5S) s'est tenue à N'Djamena au Tchad le 18 novembre 2015, dans la salle Toumaï de l'hôtel Kempinski.
2. La réunion a été organisée à l'initiative du Secrétariat permanent du G5 Sahel (G5S) et du Président du Conseil des Ministres.
3. L'objectif principal de cette réunion est d'installer officiellement le CDSG5S créé par la Convention en son article 13 et de le doter de textes réglementaires.
4. La rencontre a enregistré la présence des délégations des pays suivants : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad (voir liste de présence en annexe) ainsi que la présence d'observateurs français (notamment de l'opération Barkhane) et américains.
5. Après l'observation d'une minute de silence en mémoire des victimes de la vague d'attentats parisiens, la cérémonie officielle d'ouverture de la réunion a été inaugurée par le Secrétaire permanent du G5 Sahel, M Najim El Hadj Mohamed, qui a rappelé le couplage de la sécurité et du développement, adage du G5S.
6. Le Chef d'état-major général des armées de la République du Tchad, le Général de corps d'armée Brahim Seid Mahamat, a remercié les participants pour leur venue, et a rappelé le caractère asymétrique des menaces qui entravent les velléités de développement du G5 Sahel. Il est essentiel de mettre en place une coopération qui permette la détection des signaux faibles et ainsi de lutter efficacement contre le terrorisme. La coopération est nécessaire au niveau militaire, policier et judiciaire et passe par une mutualisation des énergies pour contrôler les points de refuges des terroristes. Cette réunion fait suite à la réunion des Chefs d'état-major généraux des armées (CEMGA) le 4 novembre 2015 à Ouagadougou où a été signée la charte de fonctionnement du Partenariat militaire de coopération transfrontalière (PMCT). Il a souhaité une agréable séance de travail au Comité de défense et de sécurité.
7. Le Ministre de l'Economie, du Commerce et du Développement touristique, SEM Aziz Mahamat Saleh, représentant Madame le Ministre du Plan et de la Coopération Internationale du Tchad, Ministre de tutelle du G5 Sahel, après avoir souhaité la chaleureuse bienvenue aux délégations au nom du Président de la République du Tchad, a procédé à l'installation officielle du CDSG5S. Le Ministre a rappelé que le G5S est un organisme de développement qui doit rechercher les synergies entre sécurité et développement dans toutes ses actions. Les menaces sur la région sont sérieuses et l'objectif principal doit être le développement durable de la bande sahéenne qui ne pourra se concrétiser qu'avec une sécurité régionale restaurée. En matière de défense

et de sécurité, des initiatives ont été lancées en périphérie du G5S et vont désormais entrer dans son giron. Dans cette logique, il s'agira lors de cette première réunion du CDSG5S d'examiner entre autres les textes relatifs à la Plateforme de coopération en matière de sécurité (PCMS) élaborés lors de l'atelier technique de Bamako les 6 & 7 octobre 2015 et la charte de fonctionnement du Partenariat militaire de coopération transfrontalière (PMCT) amendée et signée par les CEMGA le 4 novembre 2015 à Ouagadougou. Seront également présentés le Collège sahélien de sécurité, organisme de formation à l'échelle du G5S créé en 2011 qui va passer sous tutelle du Secrétariat permanent, ainsi que le Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP) qui sera créé à moyen terme.

8. Dans cette perspective, les membres du CDSG5S, après avoir confié le bureau de séance au Général Mohamed Znagui, expert défense & sécurité du G5 Sahel, et la rédaction de la motion de synthèse à un collectif représentant les 5 Etats membres (le colonel Diakite Sambou pour le Mali, le colonel-major Soumana Zanguina pour le Niger, le colonel Mianro Samson pour le Tchad, le commissaire Abdullahi Sidi Aly pour la Mauritanie, le colonel-major Yaya Sere pour le Burkina Faso), ont adopté l'ordre du jour comportant les points suivants : (i) projet de texte réglementaire du Comité de défense et de sécurité (ii) examen du projet d'accord sur le fonctionnement et l'organisation de la Plateforme de coopération en matière de sécurité (PCMS), (iii) adoption de la charte de fonctionnement du Partenariat militaire de coopération transfrontalière (PMCT), (iv) information sur le texte portant mission de l'expert défense et sécurité du G5S, (v) information sur le Collège sahélien de sécurité (CSS) et le Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP).
9. Le Général Znagui a fait une présentation du texte constitutif du Comité de défense et de sécurité. Le texte proposé a été longuement discuté et amendé dans l'esprit de la Convention du G5 Sahel que le général Znagui a lue in extenso en séance. Une définition des missions du « département défense et sécurité » est attendue en préalable à sa mise en place.
10. L'expert défense & sécurité du G5 Sahel a ensuite fait une présentation du projet d'accord sur le fonctionnement et l'organisation de la Plateforme de coopération en matière de sécurité (PCMS). Le texte issu des travaux de l'atelier de Bamako n'a suscité que des modifications mineures que leurs promoteurs proposeront directement aux Ministres.
11. Pour information à l'ensemble des membres du CDS, le Général Znagui a ensuite brièvement présenté la charte de fonctionnement du Partenariat Militaire de Coopération Transfrontalière (PMCT), déjà signée par les CEMGA.
12. Egalement pour information à l'ensemble des membres du CDS, l'expert défense & sécurité du G5 Sahel a donné lecture in extenso du texte portant sur ses missions au

sein du Secrétariat permanent tel qu'il avait été élaboré lors de l'atelier technique de Bamako des 6 & 7 octobre 2015.

13. Pour information à l'ensemble des membres du CDS, le Général Znagui a ensuite présenté le Collège sahélien de sécurité. Le président en exercice du Collège sahélien de sécurité, l'inspecteur général Moro Diakite du Mali, propose de discuter des propositions envisagées par le Secrétariat permanent du G5S pour l'avenir du CSS à partir du 1^{er} janvier 2016, à l'occasion du prochain conseil d'administration qui se déroulera en décembre 2015.
14. Enfin, également pour information à l'ensemble des membres du CDS, l'expert défense & sécurité a présenté le projet de Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP) en gestation.
15. Les membres du CDSG5S ont noté avec satisfaction les avancées enregistrées.
16. Les membres du CDSG5S recommandent :
 - La création au sein du Secrétariat permanent d'une structure de coordination des activités de défense et de sécurité ;
 - La création d'un cadre de coopération militaire élargi ;
 - l'adoption du projet de texte réglementaire du Comité de défense et de sécurité ;
 - l'adoption du projet d'accord sur le fonctionnement et l'organisation de la Plateforme de coopération en matière de sécurité (PCMS) ;
 - l'adoption de la charte de fonctionnement du Partenariat militaire de coopération transfrontalière (PMCT) ;
 - l'adoption du projet de texte portant sur les missions de l'expert défense et sécurité du G5S ;
 - l'adoption d'une résolution entérinant la tutelle du Secrétariat permanent du G5 Sahel sur le Collège sahélien de sécurité (CSS) ;
 - l'adoption d'une résolution entérinant la création du Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP).

Fait à N'Djamena, le 18 novembre 2015

Pour le CDSG5S

**Le Général de corps d'armée Brahim Seid Mahamat
Chef d'état-major général des armées de la République du Tchad**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Brahim Seid Mahamat', is positioned below the official title of the General.